

La FDC vous accompagne pour l'aménagement de vos territoires:



Les jachères



Les cultures



Les intercultures



Les haies



Les mares



Les chemins

La jachère pérenne

Contrat type:
Classique Implantation Entretien

- **Graminées pérennes
(Dactyle/fétuque/RG) = 40 €/ha**
- **Possibilité de contractualiser les
bandes en bordure de vallée et
cours d'eau**
- **Si besoin entretien entre 15 janvier
et 15 mars**
- **(Sub maxi 1,5 ha)**



La jachère annuelle

Contrat type:
Jachère Faune Sauvage Adaptée

- **En mélange uniquement:**

Maïs-tournesol-choux-féverolle-sorgho
sarrasin-moha-millet-avoine

- 200 € /ha (Sub maxi 1,5 ha)
- Dérogation semis après le 1er mars si contrat avec la FDC
- En place jusqu'au 15 janvier



La jachère mellifère

Contrat type:
Mellifère

- **Pluriannuel (3 à 5 ans)**
- **200 €/ha**
- **300 €/ha pour une bande implantée en rupture d'assolement (ou bord de chemin avec mélange pollifauniflor)**

(5 à 24 mètres maxi- Contrat type:
Bande bordure et biodiversité)

- **En place jusqu'au 15 octobre**



Les cultures pour la faune

Contrat type:
Bande culture pour la faune

- En pur ou en mélange:

Maïs-tournesol-choux-féverolle-sorgho-
sarrasin-moha-millet-Switchgrass

- 200 € /ha (Sub maxi 1,5 ha)
- En place jusqu'au 15 janvier



Les intercultures

Contrat type:
Culture Faune Sauvage CIPAN

Actuellement:

- 25 €/ha
- Maxi 10 % de la SAU de l'exploitation
- Mélange uniquement (type Agrifaune)
- En place jusqu'au 15 décembre





Interculture semée au drone

(sous couvert avant moisson)

Projet à venir:

- Expérimental pour 2026
- Prise en charge de la prestation par la FDC à l'étude pour 2027
- Objectif principal:

Maintien des chaumes

Développement rapide du couvert

Augmentation de la ressource alimentaire pour l'avifaune

(favorable aux insectes auxiliaires et pollinisateurs)



Aide à la plantation de haie(s)

- Haie champêtre moyenne tige (emprise au sol 4 mètres)
- Financement de 80 % à 100 % selon l'enveloppe annuelle et la nature du projet
- Préparation du sol à la charge de l'agriculteur
- Maîtrise d'œuvre assurée par la FDC

Les chemins



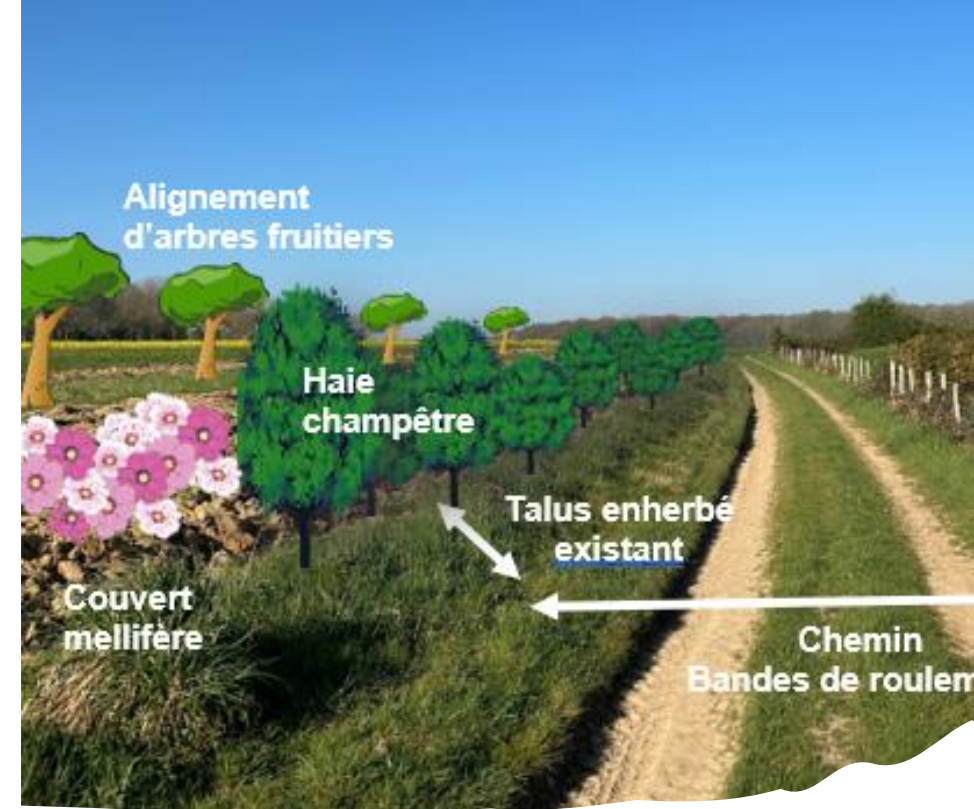
ET AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE:



- Aménagement des bords de chemins avec haie, bande mellifère, alignement d'arbres fruitiers, panneaux de communication...
- Financement destiné aux communes (+ riverains)
- Prise en charge par la FDC
- Déjà 4 communes accompagnées = 3,45 km de chemins aménagés



Commune d'Orgères en Beauce



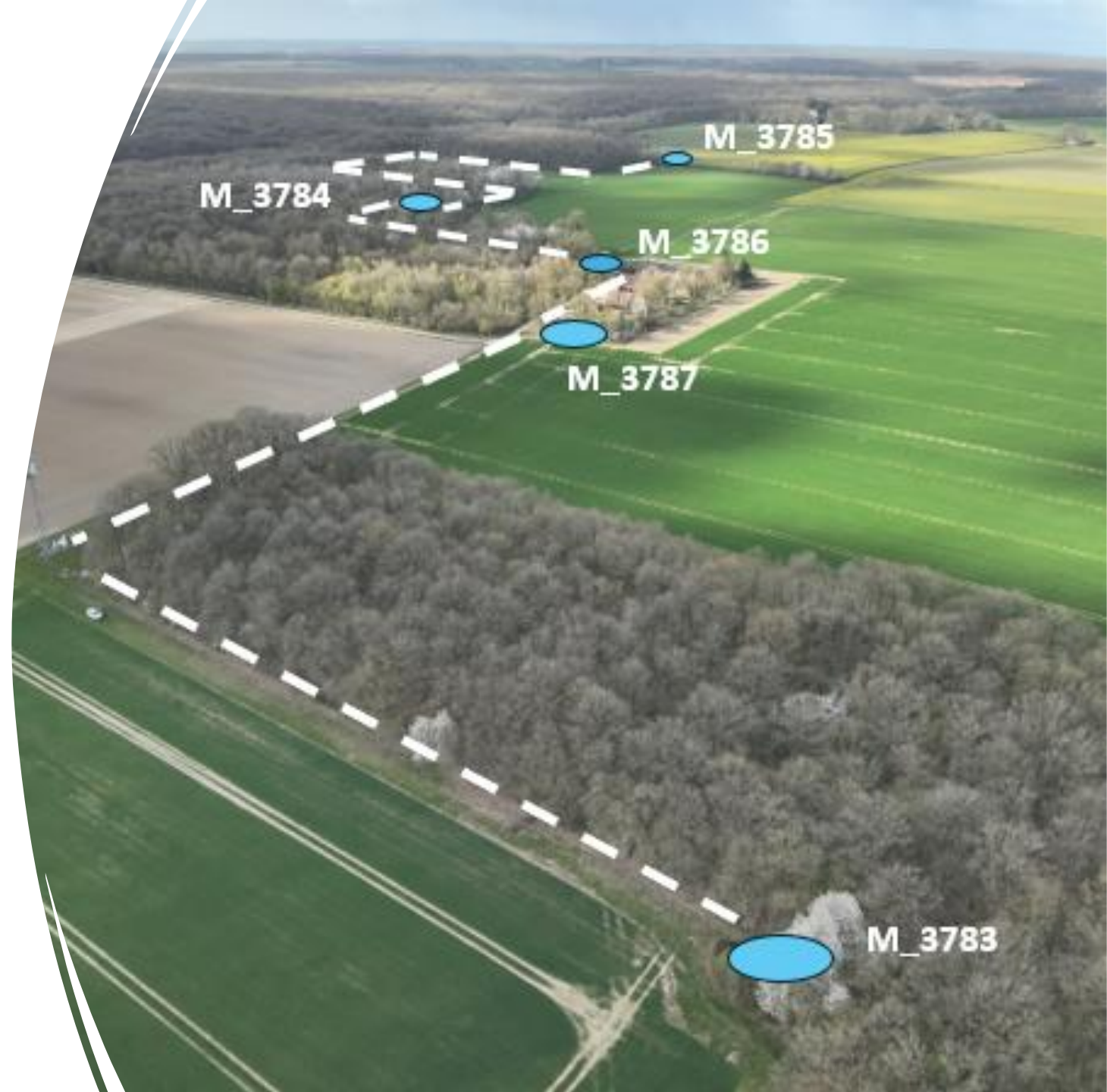
Quelques exemples
de chemins aménagés

Plan mares

ET AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



- Restauration de mares pour l'accessibilité à l'eau de la faune sauvage
- Prise en charge des travaux par la FDC après diagnostic et inventaire amphibiens
- Actuellement 5 projets en cours pour 12 mares
- Premières restaurations prévues à l'automne 2026



Plan mares

Les premières restaurations



Thiron gardais

Fruncé



Plus d'info, contacter votre technicien de secteur:

Vos interlocuteurs au service technique

Valentin Baron	Aménagement des territoires	Tél. 06 60 10 78 78
Hélène Bourdier	Éducation à la nature	Tél. 06 60 37 46 81
Fabrice Button	Suivi des dégâts de la grande faune	Tél. 06 60 29 22 63
Marc Charnier	Formations	Tél. 06 60 37 46 85
Julie David	Gestion du lièvre et du faisan	Tél. 06 60 38 46 84
Dominique Lecornu	Gestion informatique des plans de chasse et de gestion	Tél. 06 60 38 46 86
Corentin Leloup	Gestion de la grande faune et du plan de chasse	Tél. 06 18 14 39 15
Frédéric Samson	Formations	Tél. 06 60 38 46 82

